

## Maison des Utopies

### Proposition : Adhésion et Engagement

#### Préambule :

La Maison des Utopies est un projet collectif. Comment le faire vivre et l'habiter comme un Commun, accessible, partageable, comme une utopie réelle fondatrice, en vue d'une forme d'autonomie collective, construite dans la durée à partir de nos singularités, capacités, tailles et énergies ? Un commun vivant rompant avec les schémas mortifères de domination du capitalisme, du productivisme et du patriarcat : spécialisation des tâches, délégation permanente des missions à des personnes salariées, hiérarchisation, dépendance économique vis-à-vis de la puissance publique ou d'un financeur, etc ?

Comment prendre soin du projet, du lieu, tout en prenant soin de nos organisations et de nous-mêmes ?

Tels sont les défis collectifs auxquels nous voulons modestement tenter de répondre, tout en cheminant et réalisant nos propres activités (celles de notre organisation) dans le lieu. Tout au moins réussir à déconstruire une partie de nos représentations, habitudes, pratiques pour déplacer nos imaginaires et faire (ré)émerger individuellement et collectivement des pratiques permettant l'épanouissement et le soin de l'ensemble des actrices et acteurs, du projet, du lieu et l'installation des métamorphoses radicales dans la durée.

Concrètement, comment faire fonctionner ce commun en se répartissant les tâches parmi nous sans que cela devienne une source d'épuisement/fardeau/accident ? Comment se transmettre les informations pour pouvoir nous approprier le projet et inventer un usage facile et allégé des outils numériques, sans passer notre temps en réunion ou devant les écrans ? Comment couvrir collectivement, équitablement et dans la durée l'ensemble des charges, estimées annuellement à 35-40000 euros, tout en veillant à garder ce projet accessible et à ne pas dépendre de quelques organisations ?

Quels engagements sont nécessaires pour y parvenir ?

#### Propositions pour la première année de fonctionnement du lieu

Voici la première proposition d'engagements pour chaque collectif que nous souhaiterions réaliser pour l'année 2023 et qui pourra évoluer ensuite.

- **Adhésion au projet**

Ce projet est avant tout un projet collectif politique qui s'inscrit dans des résistances et des alternatives au système dominant et mortifère dans lequel nous vivons. L'usage du lieu en découle ensuite.

Ainsi, nous proposons que **chaque collectif (et individu) adhère d'abord au projet** (donc à l'association porteuse du projet) sur la base d'une adhésion solidaire et la plus équitable possible.

Nous pensons que l'ensemble des adhésions doit couvrir environ 40% des charges. Comme l'élément central de notre Commun tient à l'usage d'un lieu, nous pensons que cette **adhésion doit permettre à chaque collectif d'utiliser le lieu une première fois**. Les modalités sont encore à définir mais cela pourrait être l'ensemble de la maison sur 2 ou 3 jours ou la moitié sur 4 jours par exemple.

Pour être équitable et accessible, nous proposons une adhésion basée sur la participation libre, avec toutefois une suggestion de montant annuel en fonction de son budget :

- À partir de 250 euros pour les associations ayant un budget entre 0 et 50 000 euros
- À partir de 500 euros pour les collectifs ayant un budget entre 50 et 150 000 euros
- À partir de 1000 euros pour les collectifs ayant un budget entre 150 000 et 500 000 euros
- À partir de 1500 euros pour les collectifs ayant un budget supérieur à 500 000 euros

Ces montants ne seront que des suggestions, l'adhésion se fera de manière libre et consciente par rapport aux capacités de chacune et chacun, dans l'objectif d'atteindre collectivement ces 40% en début d'année.

Un système d'« adhésion suspendue » (similaire au café suspendu) sera proposé pour permettre la solidarité et la présence de collectif naissant ou en difficulté. De plus, nous réfléchissons à un système spécifique de marrainage/parrainage ou de « 1<sup>ère</sup> adhésion » pour permettre à des structures hésitantes de se lancer pour une première année.

**En bref : l'adhésion permettra de prendre part au processus de décision, à la vie du projet et d'utiliser le lieu (à un coût très accessible).**

- **Contribution économique à l'entretien du lieu**

Les 60% de charges restantes devront être couvertes par des contributions d'usage à partir de la seconde utilisation du lieu dans l'année. Cette contribution sera libre avec des repères sur les coûts réels donnés pour en décider. On estime que ce serait une participation entre 7 et 14 euros par nuit par personne pour l'année 2023 (si nous arrivons à collecter 40% des besoins via les adhésions).

Il sera possible de contribuer à l'avance au moment de l'adhésion en fonction de l'usage prévu du lieu, comme dans le système des AMAPs. Si nous pouvions couvrir 50% des contributions par ce système « AMAP », la sérénité serait grande pour toutes et tous.

Il s'agira ensuite de trouver un équilibre dans l'usage du lieu (fréquence, période, taille des groupes) pour que chacune et chacun puisse utiliser la maison selon ses besoins (notamment au printemps et en été, là où les demandes sont souvent les plus grandes).

- **Animation du projet et soin du lieu**

Nous pensons qu'il est nécessaire d'avoir entre six et dix « cercles opérationnels et décisionnels » composés de cinq/six personnes réellement actives pour que le projet fonctionne, de réaliser des chantiers d'entretien réguliers (tous les trimestres ou semestres), des permanences sur le site et bien entendu une assemblée regroupant l'ensemble des adhérent.e.s au moins une fois par an.

Il faudrait donc que chaque collectif prenant part à ce projet puisse s'engager à **participer à minima à l'assemblée annuelle, un chantier par an, et à s'impliquer activement dans au moins un cercle**, à documenter les activités qu'elle réalise dans le lieu et à prendre soin du lieu lorsqu'elle est présente (et pourquoi pas participer à des « permanences »).